

**Du cœur et
de la dignité.
Sérieusement.**



Du cœur et de la dignité. Sérieusement.

Au sortir de 15 années de règne libéral pratiquement ininterrompu, nous avons assisté à la dégradation des conditions de vie des aînés, particulièrement en CHSLD. L'austérité a fait très mal, comme en témoignent les tristes épisodes du deuxième bain et des « patates en poudre ». L'austérité a entraîné dans son sillage un rationnement, une déshumanisation des soins et une détresse chez le personnel soignant. C'est indigne d'un État comme le Québec.

Les aînés en CHSLD ont besoin de meilleurs soins; nous devons agir immédiatement pour améliorer leurs conditions de vie.

Nous avons également constaté l'inadéquation entre le système de santé actuel et les besoins d'une population vieillissante.

L'espérance de vie augmente; les gens vieillissent, pour la plupart en bonne santé. Les aînés ont contribué à faire du Québec ce qu'il est aujourd'hui : une nation prospère, forte, ouverte et généreuse. Ils constituent une richesse et souhaitent continuer à contribuer, à s'impliquer dans la vie de notre société, tout en demeurant chez eux, près de leur famille, le plus longtemps possible.

Et, quand arrive le moment où les problèmes de santé se manifestent, les membres de la famille s'avèrent souvent les premiers partenaires de soins. C'est un rôle difficile, qui nécessite soutien et accompagnement.

Un gouvernement du Parti Québécois investira massivement dans les soins à domicile pour que le système de santé réponde efficacement et humainement aux besoins des aînés et de leurs proches.

Instaurer un crédit d'impôt « solidarité aînés »

Les aînés constituent une richesse pour le Québec. Ils ont contribué à construire la société prospère, ouverte et fière dans laquelle nous vivons.

Cependant, malgré une amélioration de la situation de certains aînés, ils sont encore trop nombreux à peiner à joindre les deux bouts et à assurer leurs besoins de base, donc à subir le stress et les conséquences sur la santé et l'isolement qu'entraîne la pauvreté.

Un gouvernement du Parti Québécois instaurera un crédit d'impôt « solidarité aînés ». Cette aide directe prendra la forme d'un chèque pouvant aller jusqu'à 350 \$ par année. Elle sera offerte à tous les aînés ayant un revenu de moins de 35 000 \$, soit à 1 023 000 personnes.

Coût : 358 M\$ chaque année

De meilleures conditions de vie en CHSLD

Des CHSLD climatisés d'ici l'été 2019

Les derniers épisodes de canicule nous ont montré à quel point les aînés sont vulnérables face à la chaleur étouffante, et combien nos CHSLD sont mal équipés pour faire face à des conditions météo suffocantes. Et il est certain que de nouvelles canicules vont sévir dès l'an prochain.

Un gouvernement du Parti Québécois va débloquer immédiatement, à même le Plan québécois des infrastructures (PQI), des sommes afin

de climatiser les CHSLD d'ici l'été 2019, partout où cela est possible.

Coût : jusqu'à 100 M\$ au PQI

Hausse de 5 % du revenu des personnes de 65 ans et plus au travail

Les aînés qui souhaitent continuer à travailler après 65 ans doivent pouvoir en bénéficier pleinement. Nous leur permettrons, s'ils le désirent, de cesser de cotiser au Régime de rentes du Québec (RRQ); par conséquent, les 5,4 % de cotisation retourneront directement

dans leurs poches. Leur retraite continuera d'être bonifiée par la part de l'employeur qui, lui, demeure tenu de cotiser.

Des professionnels en plus grand nombre sur place et mieux formés

Une prestation de soins de qualité passe par des conditions de pratique plus humaines. Un gouvernement du Parti Québécois allégera la charge de travail des infirmières et des préposés aux bénéficiaires en garantissant des ratios personnel/patients plus raisonnables.

Coût : 500 M\$ sur 4 ans, en plus d'un 10 M\$ en urgence dès cet automne

Plusieurs aînés présentent des problèmes de santé dentaire. Mais les hygiénistes ne peuvent pratiquer en CHSLD sans la supervision d'un dentiste.

Un gouvernement du Parti Québécois assurera la présence d'hygiénistes dentaires et d'équipes de pharmaciens et d'infirmières dans les CHSLD.

Coût : 58 M\$ sur 4 ans

En outre, un gouvernement du Parti Québécois standardisera

les programmes de formation et obligera une qualification adéquate pour l'ensemble des professionnels œuvrant auprès des aînés.

Près du quart des CHSLD sont en mauvais ou en très mauvais état

La première évaluation complète de tous les bâtiments du réseau de la santé et des services sociaux a révélé que près du quart des CHSLD du Québec sont en mauvais ou en très mauvais état. Le déficit de maintien des actifs est de 148,8 M\$. Un gouvernement du Parti Québécois rajoutera,

au cours du premier mandat, 200 M\$ aux sommes déjà allouées au PQI pour la rénovation des CHSLD vétustes.

Une enquête de la protectrice du citoyen

Enfin, pour avoir l'heure juste et mieux cibler ses interventions, un gouvernement du Parti Québécois donnera à la protectrice du citoyen le mandat de mener rapidement une enquête sur les conditions de vie en CHSLD, laquelle permettra également de faire le bilan des nouveaux repas ainsi que de la directive des deux bains.

Soins à domicile : un virage vers la dignité et la liberté

Les aînés souhaitent vivre le plus longtemps possible à la maison, auprès de leurs proches. Un gouvernement du Parti Québécois investira pour que notre système de santé prenne le virage des soins à domicile, pour qu'il s'adapte aux besoins, aux réalités des aînés et de leur famille et non pas l'inverse, comme c'est le cas depuis trop longtemps.

Un gouvernement du Parti Québécois :

- Augmentera le financement du soutien à domicile d'au moins 100 M\$ par année pendant 5 ans – à terme, donc, de 500 M\$ par année.
- Mettra fin au rationnement des soins à domicile et en ajoutera 900 000 heures (+ 30 %) la première année.
- Établira, en collaboration avec la protectrice du citoyen, un portrait clair des

besoins en matière de soins à domicile.

- Mettra en place une politique pour les proches aidants, prévoyant notamment 8 heures de répit par semaine et la création d'un dossier médical pour les proches aidants, assorti d'un suivi adéquat.
- Bonifiera le financement des organismes communautaires offrant du soutien et du répit aux proches aidants, et en fera la promotion.
- Étendra le programme PAIR à l'ensemble du Québec au cours du mandat.
- Soutiendra l'achat de matériel technologique permettant d'assurer une meilleure sécurité aux personnes âgées et à celles vivant avec un handicap, une maladie mentale ou dégénérative (bracelet de monitoring

à distance, télémédecine, télénursing, etc.).

- Appuiera le déploiement des logements supervisés pour les personnes atteintes de maladies dégénératives (sclérose en plaques, Parkinson, dystrophie musculaire, SLA...).
- Appuiera la mise en place d'équipes multidisciplinaires afin de soutenir les personnes âgées et celles vivant avec un handicap, une maladie mentale ou dégénérative qui restent chez elles, de leur assurer un continuum de services et de les tenir informées.
- Assurera un soutien adéquat au transport des personnes vers les centres de jour, permettant ainsi de briser leur isolement.

Coût : 500 M\$, à terme

Vieillir actif

Le vieillissement, loin d'être une maladie, constitue une étape importante de la vie, une étape de qualité qui ouvre des portes sur de nouvelles occasions à saisir et de nouveaux engagements.

Les aînés veulent demeurer actifs et ont beaucoup à offrir au Québec, individuellement et collectivement.

Un gouvernement du Parti Québécois s'engage à :

- Créer un programme « mémoire et mentorat ».
- Soutenir les initiatives régionales de reconnaissance du bénévolat des aînés.
- Développer l'offre des « universités du troisième âge ».
- Favoriser des mesures de conciliation travail-retraite.
- Assurer la présence de représentants des aînés aux tables de la Commission des partenaires du marché du travail.
- Assurer un minimum d'activités physiques et de loisir dans tous les centres d'hébergement pour personnes âgées, publics et privés (3 M\$ par année).

Combattre l'isolement

Trop d'aînés souffrent de solitude et d'isolement. L'isolement a de multiples conséquences néfastes. Les aînés isolés sont plus susceptibles de négliger leur alimentation, de faire moins d'activité physique et de développer différents troubles qui affectent leur santé et leur psychologie. Combattre l'isolement, c'est agir pour la santé des aînés.

Un gouvernement du Parti



Québécois s'engage à :

- Créer un volet transport au programme Municipalité amie des aînés (MADA), qui visera notamment à mieux soutenir le service de taxibus + covoiturage.
- Favoriser les initiatives des municipalités qui souhaitent offrir des tarifs réduits aux aînés.
- Favoriser l'aménagement et la construction de maisons intergénérationnelles.
- Revoir le programme d'adaptation de domicile afin qu'il corresponde davantage à la réalité des aînés, et permettre aux aînés de soumettre de plus petits projets de rénovation.
- Favoriser les initiatives d'animation sociale et d'amélioration locative des OBNL et des HLM à vocation aînés.
- Lutter contre l'isolement des personnes âgées immigrantes, LGBTQ+ ou analphabètes.

Une société mieux adaptée au vieillissement

Le vieillissement de la population est un phénomène complexe. Nous avons encore beaucoup à apprendre, notamment sur la manière de nous y adapter. Il s'agit d'un défi que nous avons le devoir de relever avec succès.

Un gouvernement du Parti Québécois s'engage à :

- Lancer des états généraux sur les conditions de vie des aînés et l'adaptation de la société québécoise au vieillissement de la population.
- Garantir une meilleure représentation du Secrétariat aux aînés au sein de l'appareil gouvernemental, notamment au Conseil exécutif et dans les comités interministériels.
- Faire en sorte que la protectrice du citoyen mette en place un mécanisme pour traiter plus rapidement et plus efficacement les plaintes des aînés.

